

Dynamiser son activité économique en apiculture

Formation de spécialisation

Objectifs

Cette formation a pour objectif de traiter de l'activité apicole dans son ensemble et dans son contexte. Elle ne s'attarde donc pas sur les fondements apicoles mais aborde les divers sujets satellites de l'activité apicole à dimension économique tels que l'économie, les aspects législatifs, le marketing, les pistes de diversification, la durabilité et l'autonomie de l'exploitation, ...

Les modules de formation sont enseignés par les professionnels de la FWA et du CARI en fonction du domaine d'expertise de chacune des structures. Dans la mesure du possible, les sujets abordés lors de cette formation seront traités au travers du prisme de l'activité apicole.

Public cible

Cette formation s'adresse à un public apicole **détenteur du certificat de cours d'apiculture de base** (délivré par le service agriculture du SPW) et plus particulièrement à un tel public menant déjà une activité apicole à vocation économique ou désirant initier une telle activité.

Pour ces derniers, la formation peut s'avérer particulièrement intéressante dans un contexte où il est nécessaire de disposer de l'ensemble des outils permettant de garantir le maintien d'une apiculture wallonne durable (d'un point de vue économique, environnemental et social).

Cette formation d'approfondissement de l'activité apicole à dimension économique s'inscrit dans cette optique.

Certificat

Le cours de spécialisation se clôture par une évaluation qui a pour but de vérifier l'acquisition de connaissances et de compétences du participant.

En cas de réussite, le participant obtient un **certificat signé par le Ministre ou son délégué**.

Pour pouvoir accéder à cette évaluation et prétendre au certificat, un minimum de 80% de présence au cursus est requis.

Programme et horaire

Module 1 : Introduction - Contexte et durabilité

Le mardi 05/03 de 18h30 à 20h30

Lieu

Fédération Wallonne de l'Agriculture
Chaussée de Namur, 47 – 5030 Gembloux

Module 2 : Production locale et circuits courts

Le jeudi 07/03 de 18h30 à 21h30

Lieu

Fédération Wallonne de l'Agriculture
Chaussée de Namur, 47 – 5030 Gembloux

Module 3 : Communication et marketing

Le mardi 12/03 de 18h30 à 21h30

Lieu

Fédération Wallonne de l'Agriculture
Chaussée de Namur, 47 – 5030 Gembloux

Module 4 : Economie et finance

Le jeudi 14/03 de 18h30 à 21h30

Lieu

Fédération Wallonne de l'Agriculture
Chaussée de Namur, 47 – 5030 Gembloux

Module 5 : Règles d'étiquetage, traçabilité et produits de qualité- Visite de laboratoire

Le mardi 19/03 de 18h30 à 21h30

Lieu

CARI
Bâtiment Boltzmann - Croix du Sud, 1 boîte L7.04.01 — 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Module 6 : Aspects législatifs : l'encadrement légal de l'activité et de la production apicole

Le jeudi 21/03 de 18h30 à 20h30

Lieu

Fédération Wallonne de l'Agriculture
Chaussée de Namur, 47 – 5030 Gembloux

Module 7 : Résilience dans la pratique apicole et adaptabilité aux changements à plus ou moins longs termes.

Le mardi 26/03 de 18h30 à 20h30

Lieu

Fédération Wallonne de l'Agriculture
Chaussée de Namur, 47 – 5030 Gembloux

Module 8 : Pistes de diversification réalistes adaptées au territoire wallon : bonnes pratiques de production, enjeux sanitaires et adaptations nécessaires pour les ateliers de production de pollen, propolis, gelée royale

Le jeudi 28/03 de 18h30 à 21h30

Lieu

Fédération Wallonne de l'Agriculture
Chaussée de Namur, 47 – 5030 Gembloux

Module 9 : Durabilité environnementale : contribution et impacts potentiels sur la biodiversité locale ; implantation raisonnée des ruchers

Le mardi 02/04 de 18h30 à 21h30

Lieu

Fédération Wallonne de l'Agriculture
Chaussée de Namur, 47 – 5030 Gembloux

Une question ? Contactez-nous !

081/60 00 60 - fwacademy@fwa.be

www.fwacademy.be